

Un service dédié à la publication de vos annonces légales  
mail : [contact-legales@sudouest.com](mailto:contact-legales@sudouest.com)

**sudouest-legales.com**  
Contact service  
ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :  
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2404343

est commandée pour paraître,  
sous réserve de conformité à son usage, dans :

**Edition : La République des Pyrénées**

**Département : 64**

**Date de parution : 8 octobre 2024**

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST



**Communauté de Communes Lacq Orthez**

### **CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE**

#### **ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public.

Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier :

Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Registre de concertation dématérialisé

L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé [concertation.plui@cc-lacqorthez.fr](mailto:concertation.plui@cc-lacqorthez.fr) accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez

([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)), onglet LE PLUI et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

- Courriers

L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2404343

est commandée pour paraître,  
sous réserve de conformité à son usage, dans :

communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez ([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger- renover-construire/les-regles-durbanisme.

**Edition : La République des Pyrénées**

**Département : 64**

**Date de parution : 8 octobre 2024**

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.  
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



Un service dédié à la publication de vos annonces légales  
mail : [contact-legales@sudouest.com](mailto:contact-legales@sudouest.com)

**sudouest-legales.com**  
Contact service  
ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :  
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce  
Réf. : L2404342  
est commandée pour paraître,  
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition :  
Sud Ouest / Edition Pyrénées-Atlantiques  
Département : 64

Date de parution : 8 octobre 2024

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST



Communauté de Communes Lacq Orthez

### CLÔTURE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

#### ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

M. le Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez informe que, par délibération du 26 septembre 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes de Lacq-Orthez et a ouvert la concertation auprès du public.

Cette délibération prévoyait la clôture de la concertation, avant l'arrêt du projet de PLUi, afin de disposer du temps nécessaire, pour tirer le bilan de la concertation du public, et le présenter aux différentes instances de la communauté de communes.

L'arrêt du projet de PLUi étant prévu au Conseil communautaire du 20 janvier 2025, la date de la clôture de la concertation a été fixée le mardi 22 octobre 2024.

Le public a jusqu'à cette date pour faire part de ses observations au travers des différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- Registres de concertation papier :

Les registres papiers mis à disposition du public, afin que ce dernier puisse consigner ses observations, au service urbanisme de la communauté de communes de Lacq-Orthez, à l'Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes 64150 Mourenx et à son Antenne située avenue du Pesqué 64300 Orthez, seront clôturés le mardi 22 octobre 2024 au soir, selon les jours d'ouverture et horaires habituels de fermeture du public.

- Registre de concertation dématérialisé

L'envoi des observations sur le registre d'observations dématérialisé

concertation.plui@cc-lacqorthez.fr accessible via le site de la communauté de communes Lacq-Orthez

([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)), onglet LE PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger-renover-construire/les-regles-durbanisme prend fin le mardi 22 octobre 2024 à minuit.

- Courriers

L'envoi des observations par courrier à l'attention de M. le Président de la communauté de

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



Un service dédié à la publication de vos annonces légales  
mail : [contact-legales@sudouest.com](mailto:contact-legales@sudouest.com)

**sudouest-legales.com**

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :  
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2404342

est commandée pour paraître,  
sous réserve de conformité à son usage, dans :

communes de Lacq-Orthez, Hôtel de la communauté de communes, Rond-point des Chênes, BP 73, 64150 Mourenx Cedex, prend fin le mardi 22 octobre 2024, le cachet de la poste faisant foi. Le bilan de la concertation sera tiré par délibération en Conseil communautaire au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi et sera mis à disposition du public sur le site internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez ([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)) onglet Le PLUi et rubrique /vivre-et-habiter/me-loger- renover-construire/les-regles-durbanisme.

**Edition :**

**Sud Ouest / Edition Pyrénées-Atlantiques**

**Département : 64**

**Date de parution : 8 octobre 2024**

Fait à Bordeaux, le 3 octobre 2024

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.